

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 avril 2007
(convocation du 16 avril 2007)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Avril Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PONS Henri, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

| | |
|--|--|
| Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain | M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude |
| M. DAVID Alain à M. TOUZEAU à partir de 11h00 | M. DELAUX Stéphan à Mme BRACQ à partir de 10h55 |
| M. FAVROUL à Mme PARCELIER à partir de 10h55 | M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude |
| M. GELLE Thierry à M. MANGON Jacques | M. GRANET Michel à M. CARTI Michel à partir de 11h00 |
| M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy | M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel |
| M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude | M. JAULT Daniel à Mme. DIEZ Martine |
| M. BANNEL Jean-Didier à M. BANAYAN jusqu'à 10h30 | M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain à partir de 10h45 |
| M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien | Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de 11h00 |
| M. CANIVENC René à M. QUERON Robert | M. LOTHAIER Pierre à M. DUCASSOU Dominique |
| M. CASTEX Régis à M. REBIERE André | M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre |
| Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 11h00 | M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas |
| M. CAZENAVE Charles à Mme CARLE DE LA FAILLE jusqu'à 10h35 | Mme. PUJO Colette à Mme. DARCHE Michelle |
| M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel | M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick à partir de 12h00 |
| M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita | M. SARRAT Didier à M. GUICHARD Max |

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - FLOIRAC - Aménagement des espaces verts de la ZAC des Quais - Mise en place du réseau d'adduction d'eau potable, de la défense incendie et d'arrosage automatique - Appel d'offres - Autorisation

Monsieur LAMAISON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux doit réaliser l'aménagement de la ZAC des Quais à Floirac située le long de la Garonne,

Ces travaux comprennent :

- la réalisation architecturale des places et de la noue paysagère avec promenade.
- l'habillage des ouvrages qui surplombent cette dernière
- l'aménagement des espaces verts (plantations) dans la noue, sur les places et les voiries
- la mise en place des réseaux d'adduction d'eau potable pour l'alimentation des logements, et la défense incendie.
- la création d'un forage pour l'arrosage de l'ensemble des espaces verts de la ZAC.

Pour ce faire les services ont élaboré les documents de la consultation sous forme d'appel d'offres ouvert à prix unitaires, en application notamment des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 et 72 du code des marchés publics.

Les travaux dont le délai d'exécution est fixé à 51 mois maximum pour l'ensemble de la ZAC sont décomposés en trois lots comprenant une tranche ferme et deux tranches conditionnelles, et feront l'objet de marchés séparés.

Les montants correspondant à chaque lot sont les suivants:

Lot 1 : voirie, réseaux divers, petit génie civil traitement des sols :
Montant estimé 1 173 200,00 € HT soit 1 403 147,00 € TTC
Tranche ferme 403 050,00 € HT,
Tranche conditionnelle (1) 554 300,00 € HT,
Tranche conditionnelle (2) 215 850,00 € HT.

Lot 2 : Plantations arrosage :

Montant estimé 996 227,25 € HT soit 1 191 487,79 € TTC
Tranche ferme 445 897,25 € HT,
Tranche conditionnelle (1) 285 826,75 € HT
Tranche conditionnelle (2) 264 503,25 € HT.

Lot 3 : Alimentation en eau potable et réseau primaire
Montant estimé 1 044 998,30 € HT soit 1 249 817,97 € TTC
Tranche ferme 771 355,30 € HT,
Tranche conditionnelle (1) 178 390,80 € HT,
Tranche conditionnelle (2) 95 252,20 € HT.

La dépense globale, qui s'élève ainsi à 3 214 425,55 € HT soit 3 844 452,96 € TTC, sera imputée dans le cadre du budget annexe 84 - chapitre 11 - compte 605- CRB D710

En application des dispositions des articles L2121-12 et L2121-13 du CGCT, les documents de la consultation sont tenus à la disposition des Conseillers Communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction centrale des marchés (13^{ème} étage)

Ainsi nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir entériner les documents de la consultation, et autoriser Monsieur le Président :

à lancer une mise en concurrence sous forme d'appel d'offres ouvert, en application, notamment, des articles 33 alinéa 3, et 57 à 59 du code des Marchés Publics

à signer les marchés à intervenir avec les opérateurs économiques qui auront émis les propositions économiquement les plus avantageuses en réponse à l'appel d'offres ouvert, et en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à procéder à la recherche d'opérateurs économiques soit par voie de nouvel appel d'offres sur la base d'un dossier éventuellement adapté au contexte de la concurrence, ou modifié, en application de l'article 59 du Code des Marchés Publics, soit par marché négocié conformément aux dispositions de l'article 35-I.1^{er} alinéa du dit code.

à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 avril 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
25 MAI 2007**

PUBLIÉ LE : 25 MAI 2007

M. SERGE LAMAISON